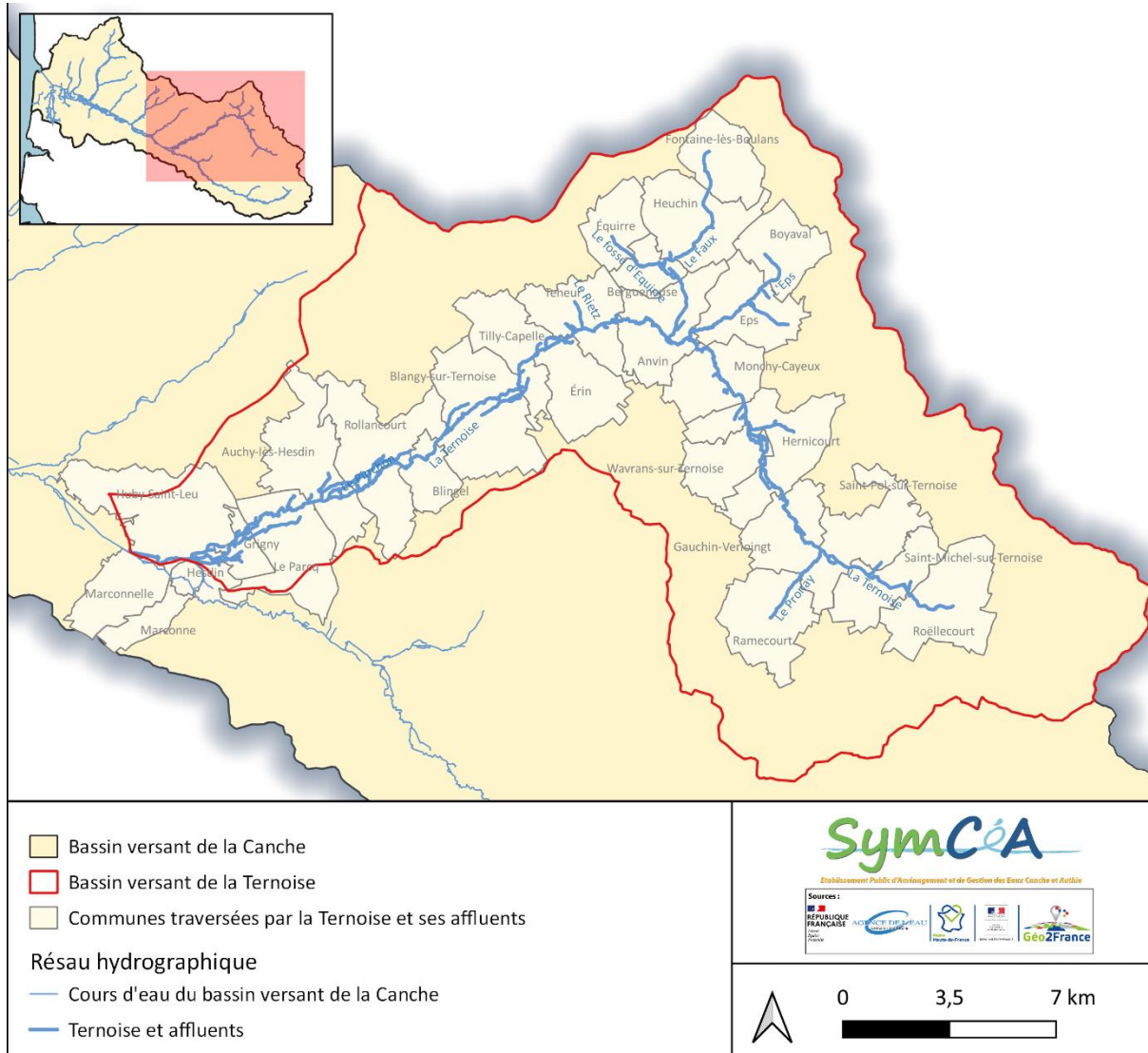


➔ ETAT DES LIEUX - TERNOISE ET AFFLUENTS

Localisation



Bassin versant de la Ternoise

Communes traversées par les cours d'eau du bassin versant de la Ternoise

Roëllecourt, St-Michel-sur-Ternoise, St-Pol-sur-Ternoise, Ramecourt, Gauchin-Verloingt, Hericourt, Wavrans-sur-Ternoise, Monchy-Cayeux, Boyaval, Eps, Fontaine-lès-Boulans, Heuchin, Equirre, Bergueneuse, Anvin, Teneur, Erin, Tilly-Capelle, Blangy-sur-Ternoise, Blingel, Rollancourt, Auchy-lès-Hesdin, Le Parcq, Grigny, Huby-st-Leu, Hesdin, Marconne, Marconnelle

EPCI Ternois Com, 7 Vallées

Référence masse d'eau DCE FRAR66

Contexte réglementaire Listes 1 et 2 L.214-17 - CE

■ Caractéristiques du cours d'eau

La Ternoise, principal affluent rive droite de la Canche est un cours d'eau non domanial. Son bassin versant est situé sur des terrains crayeux du Crétacé recouverts sur le haut plateau par des lambeaux argilo sableux du Tertiaire appartenant aux plateaux calcaires de l'Artois. La vallée de la Ternoise est étroite (jusqu'à un kilomètre de large), et est bordée de coteaux dissymétriques, plus pentus au nord qu'au sud. Le rapport longueur/largeur du bassin versant est de 4.



De gauche à droite, la Ternoise à St-Pol-sur-Ternoise, la Ternoise à Tilly-Capelle, La Ternoise à Auchy-lès-Hesdin

Altitude max du bassin versant	195 m
Altitude min du bassin versant	21 m
Surface du bassin versant	352 km ²
Longueur	44 km pour l'axe principal de la Ternoise 101 km pour l'ensemble du linéaire cours d'eau du bassin
Source	St-Michel-sur-Ternoise
Attitude source	97 m
Largeur lit (plein bord)	De 1,5 m à 12 m
Profondeur	De 20 cm (source) à 2,30 m
Pente moyenne	2 ‰
Débit moyen	1,16 m ³ /s à Gauchin-Verloingt 4,16 m ³ /s à Grigny
Régime	Fluvial
Style fluvial	Sinueux

La Ternoise est alimentée par la nappe de craie de la Canche amont (FRAG308).

La source officielle de la Ternoise est située sur la commune de St-Michel-sur-Ternoise en lisière du bois au-dessus-des-enclos, au lieu-dit Catherinette. La partie en amont classée cours d'eau n'est en eau que durant la saison hivernale et lors des forts événements pluvieux. Elle est alimentée par une vallée sèche qui descend vers Roëllecourt.

La Ternoise possède 4 principaux affluents : le Pronay affluent rive gauche principalement alimenté par ruissellement, l'Eps et le Faux affluents rive droite, situés au nord du bassin versant, et le Pinchon situé en zone humide sur la commune de Rollancourt.

Prosray (Ruisseau de Ramecourt)	3 km
Eps	5,4 km
Ravin d'Herbeval	1,6 km
Faux	9,5 km
Fossé d'Equirre	2,5 km
Pinchon	2 km



De gauche à droite, le Faux à Heuchin, et Le Faux à Anvin



L'Eps à Eps

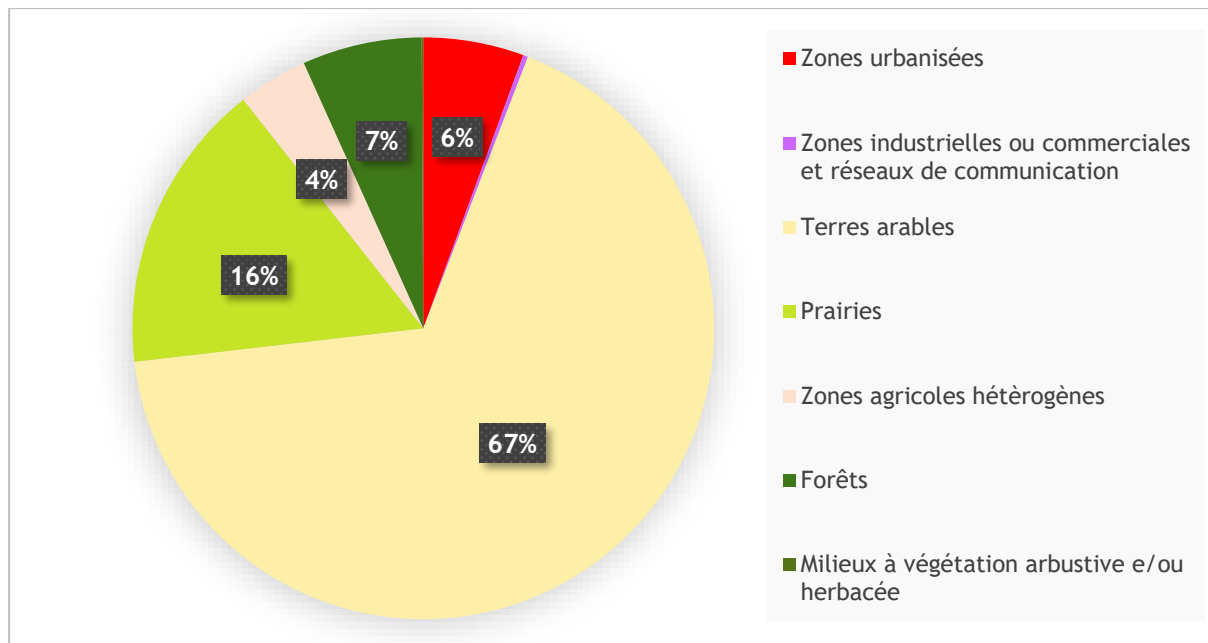


Le Pinchon à Rollancourt

Les milieux



Caractérisation de l'occupation des sols du bassin versant



Occupation des sols du bassin versant de la Ternoise (Source CORINE LAND COVER 2015)



Openfield à Roëllecourt

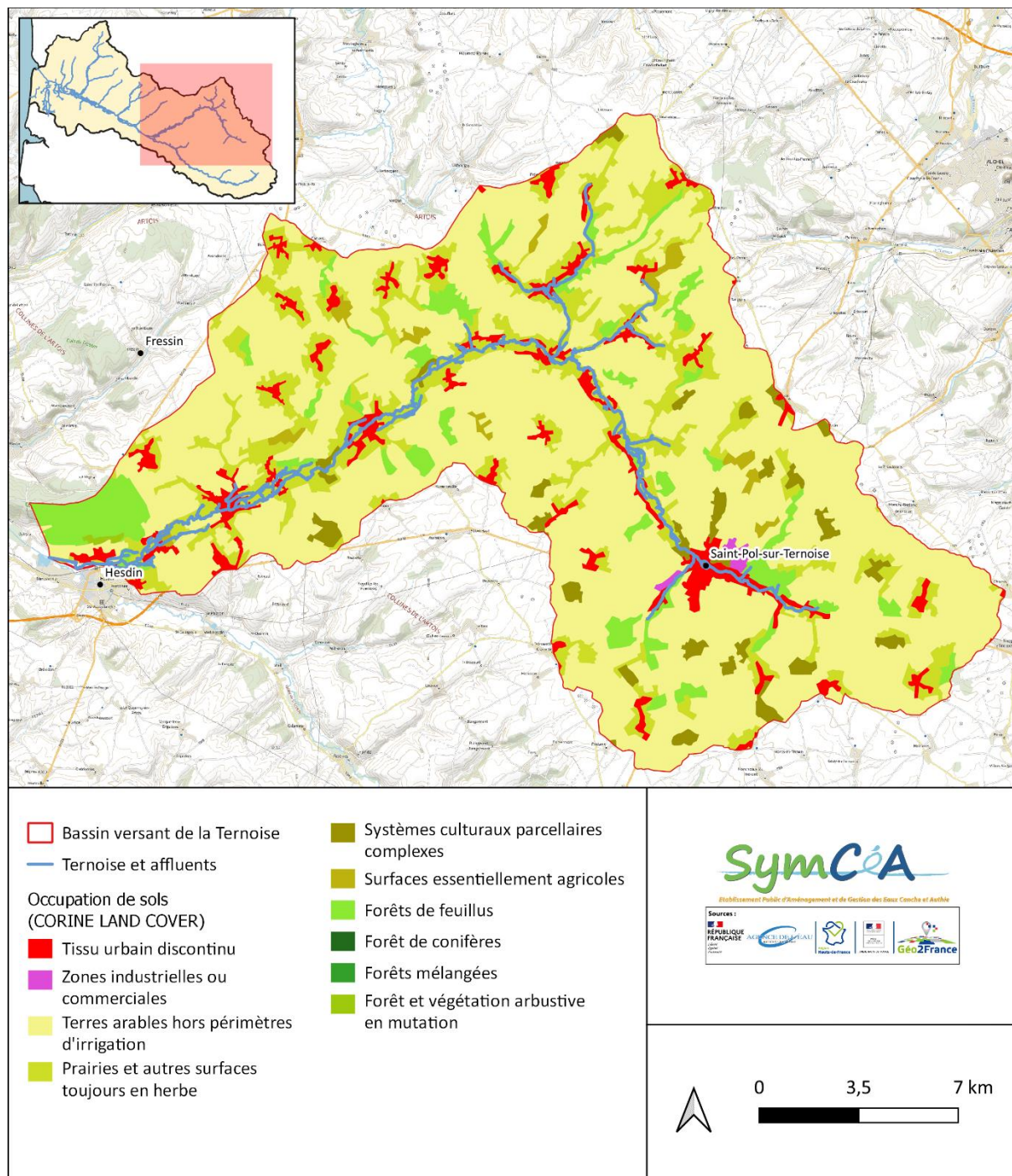


Fond de vallée à Roëllecourt



Bassin versant de la Ternoise à Teneur et à Auchy-lès-Hesdin

- Bassin versant à dominante agricole (cultures d'hiver, cultures de printemps précoces, betterave et pomme de terre) ;
- Plateaux consacrés à l'agriculture (openfield, cultures industrielles) ;
- Prairies permanentes regroupées autour des villages ;
- Boisements sur les versants les plus pentus et inaccessibles ;
- Espaces artificialisés localisés principalement dans les fonds de vallée.



Occupation des sols du bassin versant de la Ternoise (Source CORINE LAND COVER 2013)

Milieux remarquables

ZNIEFF II	310007268 - La vallée de la Ternoise et ses versants de St-Pol à Hesdin et le vallon de Bergueneuse 310013699 - La basse vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin
ZNIEFF I	310030047 - Bois de St-Michel-sur-Ternoise 310013723 - Coteau de Teneur et bois de Crépy 310030038 - Coteau de Vieil-Eps à Boyaval 310007265 - Forêt domaniale d'Hesdin et ses lisières 310030088 - Marais communal d'Huby-St-Leu 310030037 - Marais de la Grenouillère à Auchy-lès-Hesdin 310030039 - Réservoir biologique de la Ternoise 310013281 - Vallon de Bergueneuse à Fiefs
Réservoir biologique	Réservoir biologique de la Ternoise
Sites CEN	Marais de Blangy-sur-Ternoise Réserve Naturelle Régionale (RNR) du marais de la Grenouillère Marais des courbes Cavités de la Loge
Zones humides	664 ha
Zones humides potentielles (MNHN)	4 419 ha

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

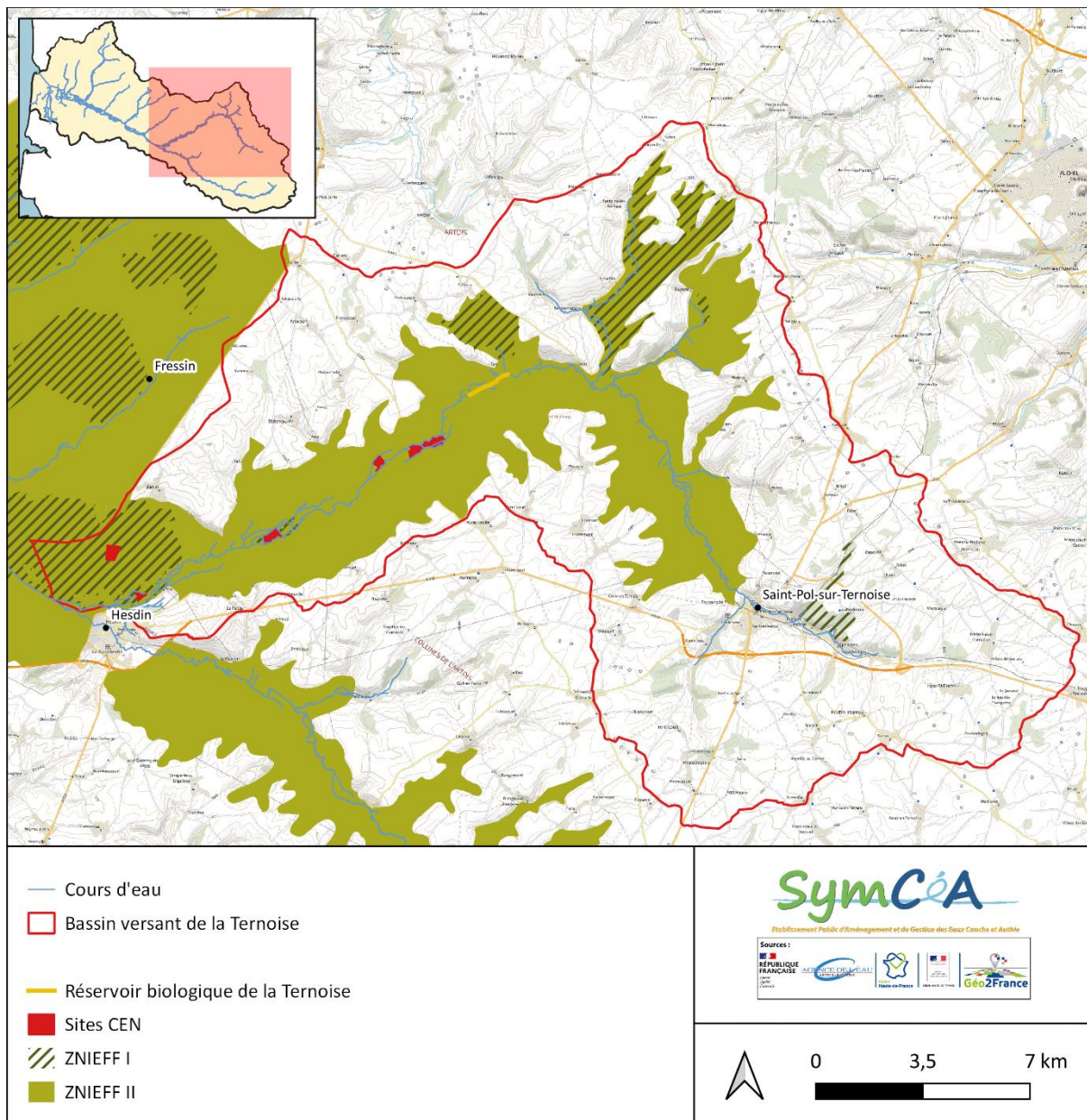
Il s'agit d'inventaires identifiant sur l'ensemble du territoire national des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant une biodiversité patrimoniale. Il n'y a pas d'aspect réglementaire.

Réservoir biologique :

Il s'agit de cours d'eau, ou partie de cours d'eau qui comprennent une ou plusieurs zones de reproduction ou d'habitat des espèces de phytoplanctons, de macrophytes et de phytobenthos, de faune benthique invertébrée ou d'ichtyofaune, et permettant leur répartition dans un ou plusieurs cours d'eau du bassin versant (d'après article L.214-17 du code de l'environnement). Les réservoirs biologiques sont identifiés dans le SDAGE Artois Picardie.

Zones humides :

- **Zones humides** : zones humides avérées, et ayant fait l'objet de vérification de terrain par le Symcéa
- **Zones humides potentielles** : issues du projet de cartographie des milieux humides porté par PatriNat et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Il s'agit d'une pré-localisation des milieux humides (approche prédictive).

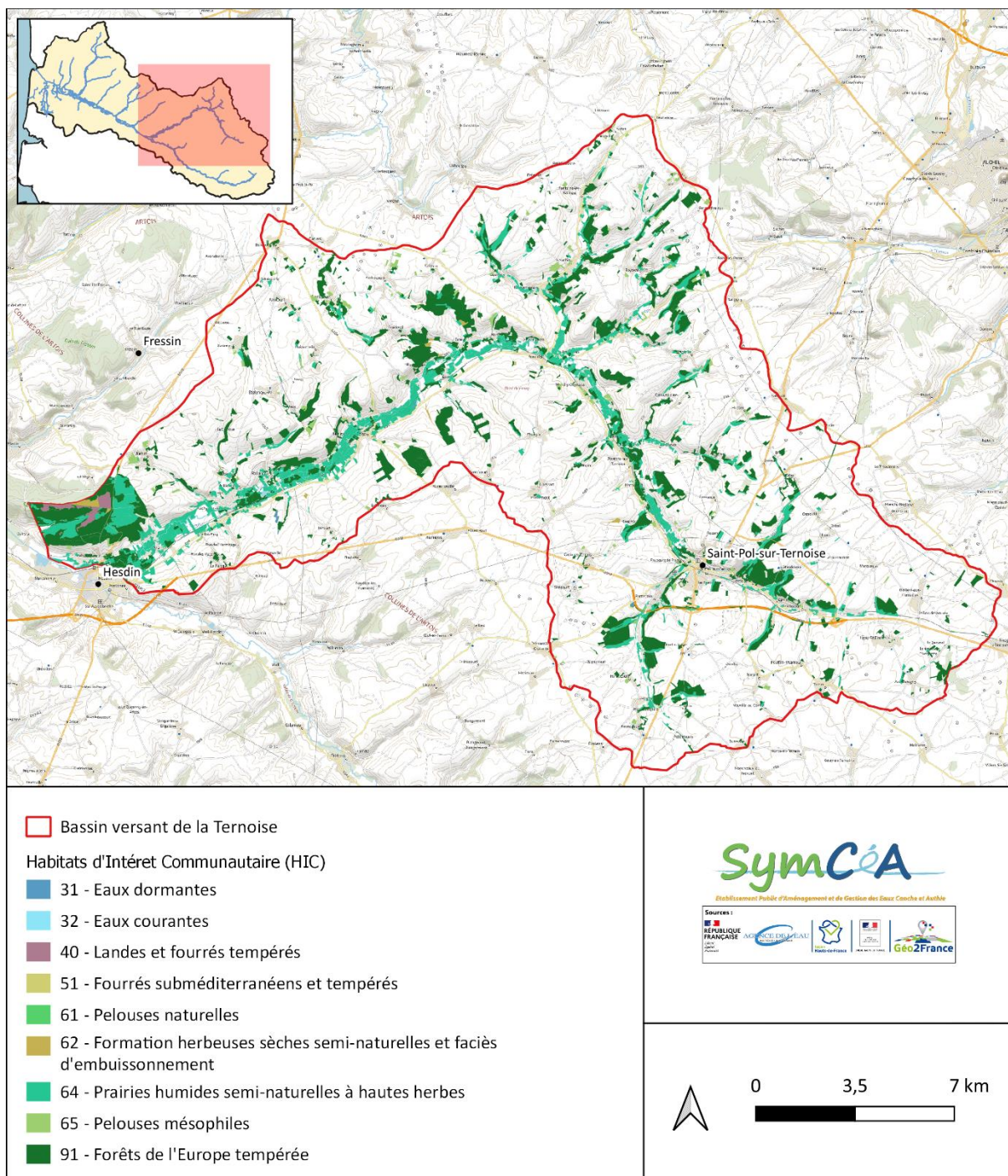


Espaces naturels d'intérêts du bassin versant de la Ternoise

- Quelques espèces déterminantes des ZNIEFF I : anguille d'Europe, chabot commun, lamproie de Planer, truite de mer, martin pêcheur, phragmite des joncs, bouscarle de Cetti, le vertigo des moulins, le triton ponctué.
- L'agrion joli, présent en aval de Teneur fait partie des 17 espèces cibles du Plan Régional d'Actions 2022-2031 en faveur des libellules de la région Hauts-de-France.

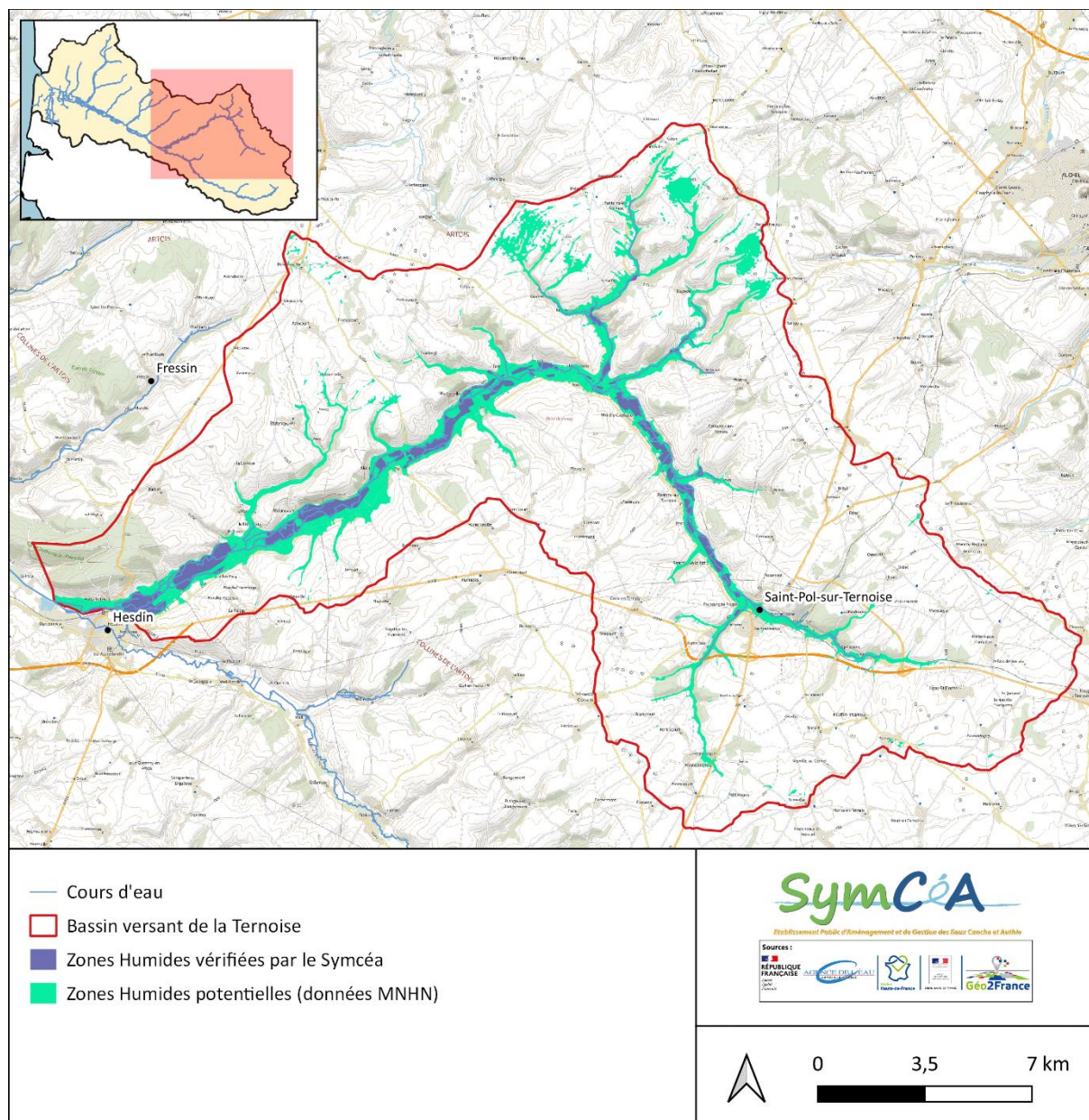


De gauche à droite : Vertigo des moulins (Source INPN O. Gargominy) ; Agrion joli (Source INPN J. David) ; Martin pêcheur d'Europe (Source INPN J.P. Siblet)



Habitats d'Intérêt Communautaires du bassin versant de la Ternoise - données CarHab 2023

- Habitats d'Intérêt Communautaire principaux :
 - Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin.
 - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion
- Les mégaphorbiaies correspondent à des végétations inféodées aux milieux humides et à des sols riches (prairies humides).
- Les Hêtraies et les forêts de pentes correspondent aux boisements présents sur les versants.



Zones humides du bassin versant de la Ternoise - données Symcœa et MNHN 2022

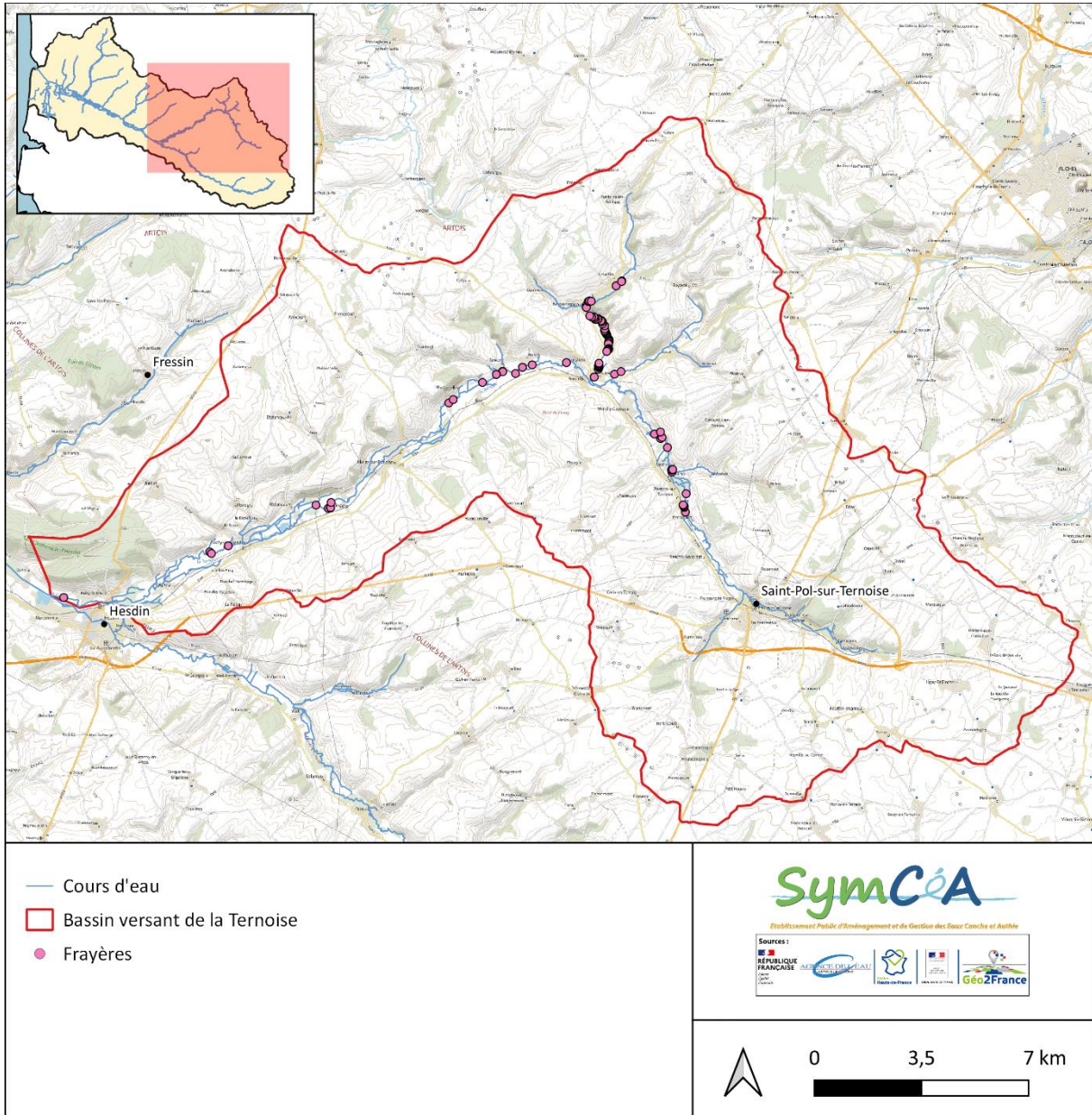
- **664 ha de zones humides** vérifiées par le Symcœa ;
- **4 419 ha de zones humides potentielles** identifiés par le Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN) qui concerne principalement les têtes de bassin de l'Eps et le Faux, et les fond de vallées ;
- Les surfaces en zone humide sont principalement des prairies pâturées.



De gauche à droite : Le marais d'Erin, zone humide à Rollancourt, Marais de la Grenouillère et le Pinchon à Auchy-lès-Hesdin

Focus aspect piscicole

- Réservoir biologique sur les communes de Teneur, de Tilly-Capelle, et d'Erin, correspondant à un linéaire de 1,5km.

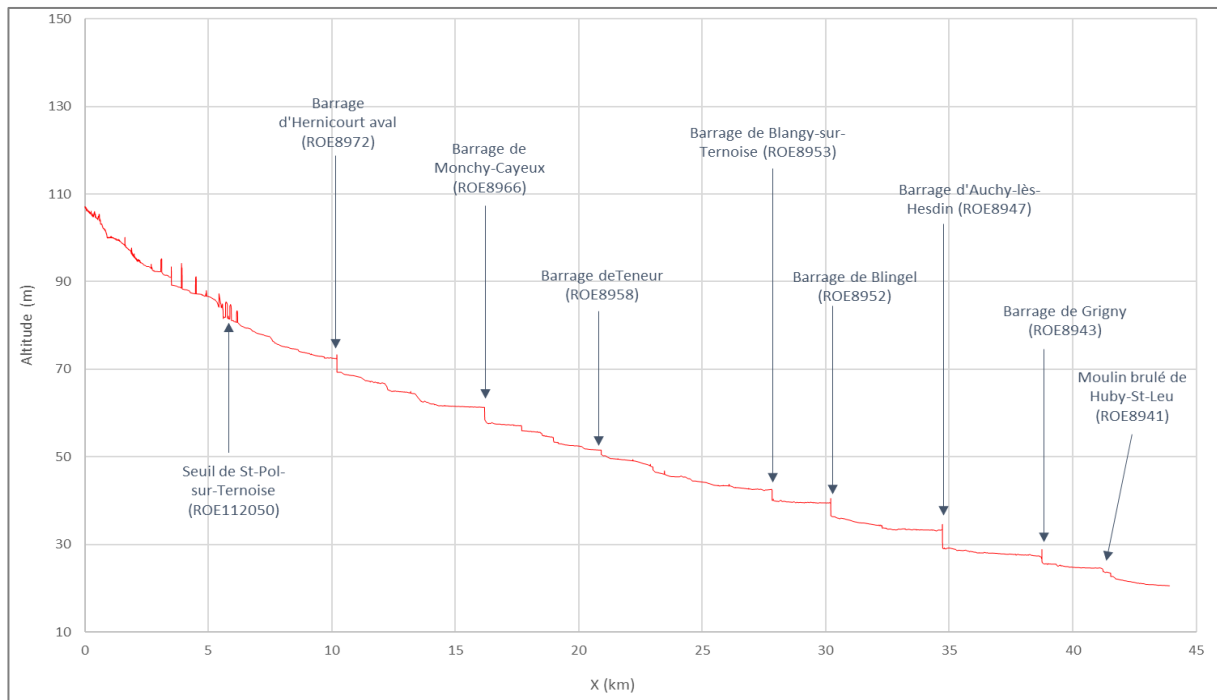


Frayères du bassin versant de la Ternoise (données FDAAPMA62 2015 - 2016)

- 98 frayères de grands salmonidés et de truites fario identifiés sur la Ternoise en 2016 ;
- Le Faux cours d'eau à fort enjeu pour la reproduction piscicole (57 frayères recensés entre 2015 et 2016).

■ Pressions

Obstacles à l'écoulement



Profil topographique de la Ternoise - données Lidar 2018

La pente moyenne de la Ternoise est de 2‰. L'OFB a recensé **23 ouvrages** sur les cours d'eau du bassin versant de la Ternoise. Leur présence a contribué à la modification du profil en long du cours d'eau (étagement est nettement visible sur le profil en long de la Ternoise). Les ouvrages équipés de systèmes de franchissement piscicole impacteront de manière définitive le taux d'étagement de la rivière.

Taux d'étagement (« effet retenue ») = cumul hauteur de chute / dénivelé naturel	23,7%	Classe moyenne
Taux de fractionnement (« effet barrière ») = cumul hauteur de chute / longueur cours d'eau	46 cm/km	Classe moyenne



Seuil St Pol sur Ternoise



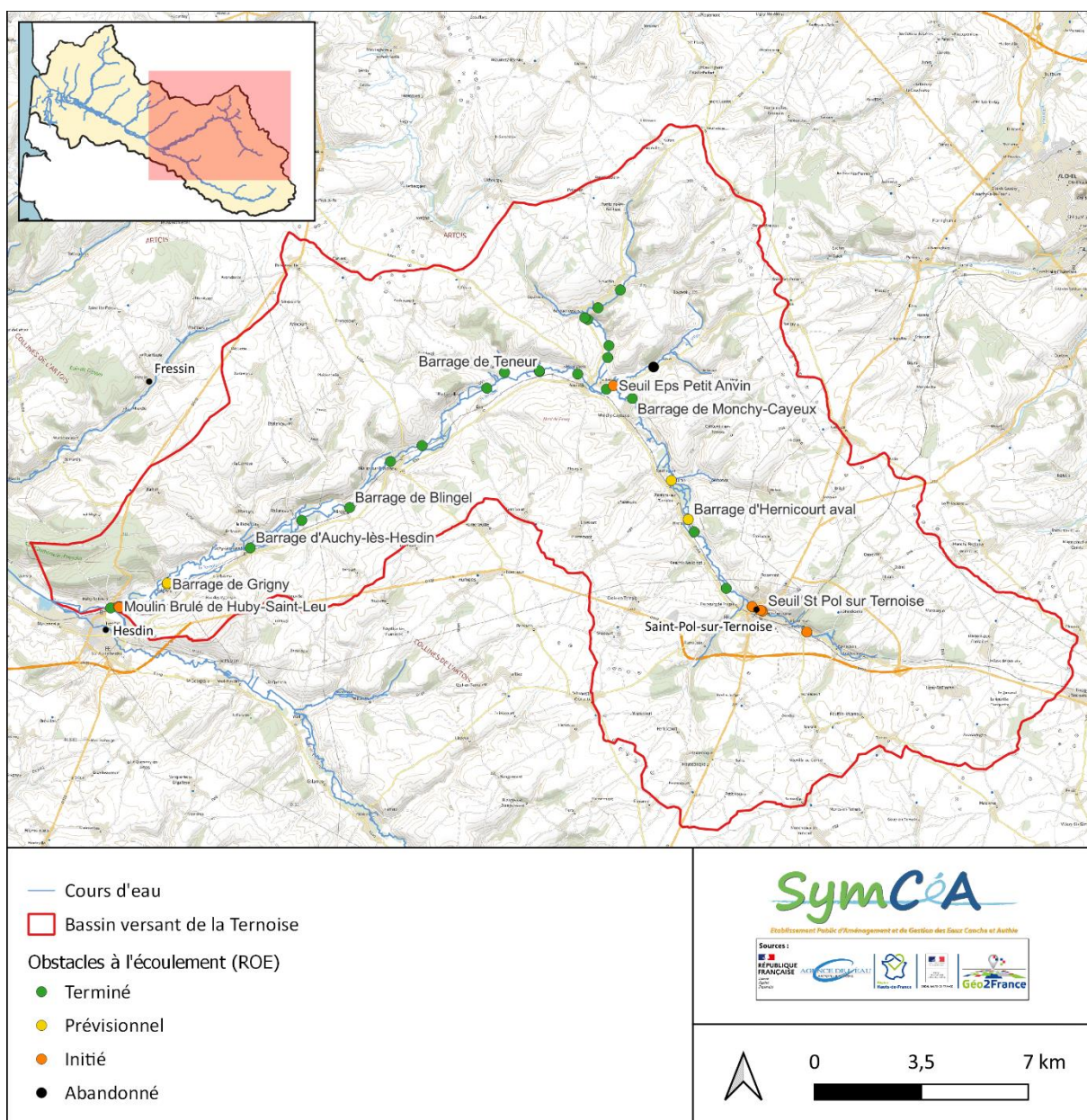
Barrage de Monchy-Cayeux



Barrage de Blangy-sur-Ternoise

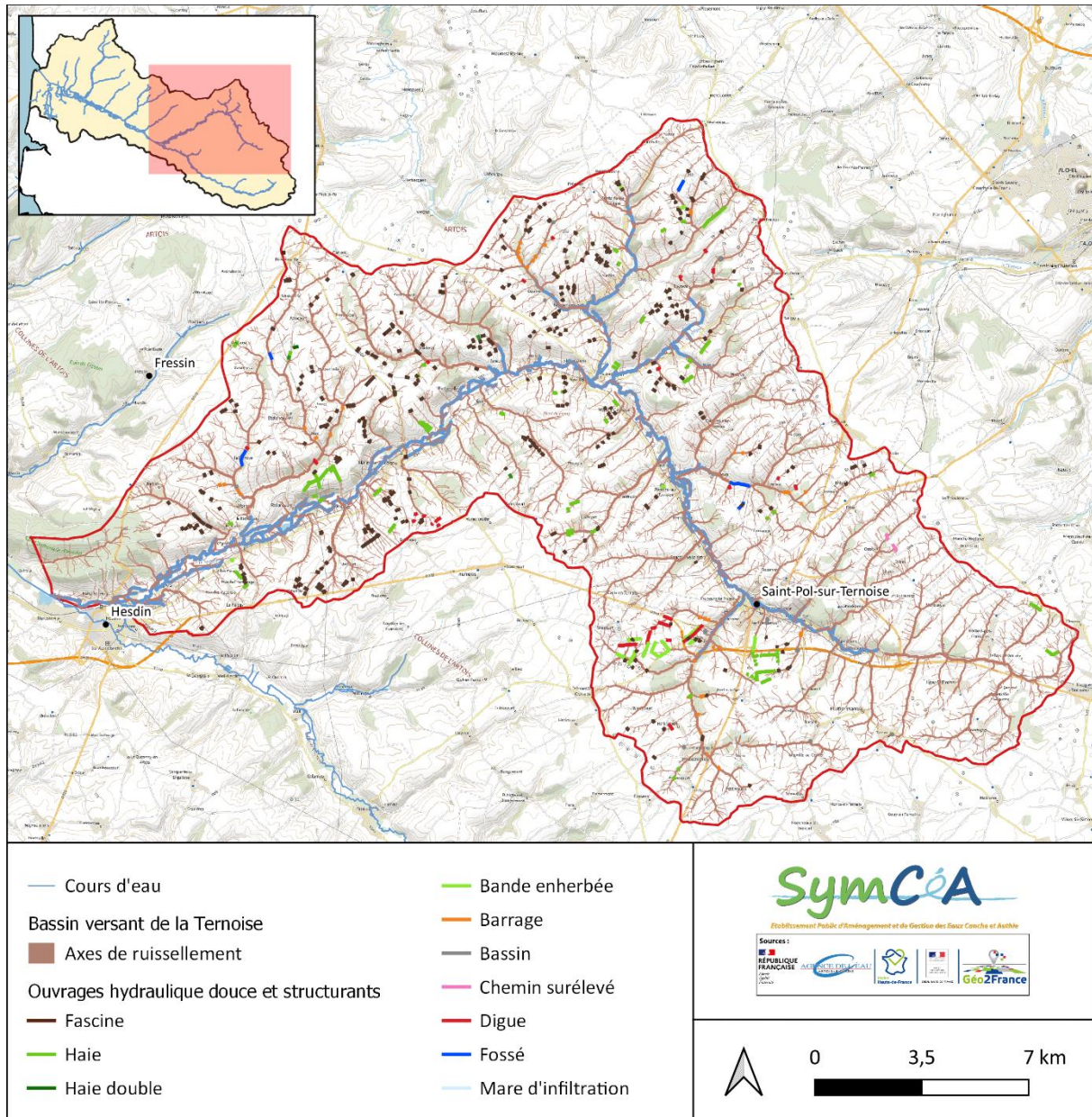


Barrage d'Auchy-lès-Hesdin



Obstacles à l'écoulement référencés sur le bassin versant de la Ternoise

La problématique érosion des sols



Ouvrages d'hydraulique douce et structurants du bassin versant de la Ternoise (données Symcœa et Ruissol mai 2023)

- Plateaux à vocation agricole, sur sols limoneux très sensibles à l'érosion (type sols bruns lessivés) ;
- Présence de nombreux vallées et vallons secs entaillant les plateaux ;
- Plateau de grandes cultures (céréales, betteraves, pommes de terre) ;
- Nombreux ouvrages d'hydraulique douce :

Fascines	386	9 766 m
Haies	67	8 157 m
Haies doubles	6	341 m
Bande enherbée	14	4 955 m

- Coulées de boue recensées de manière annuelle sur le bassin versant.



Fascine noyée par une coulée de boue à Blangy en 2018



Ruissellement sur une parcelle agricole



La Ternoise à Rollancourt après un événement pluvieux intense



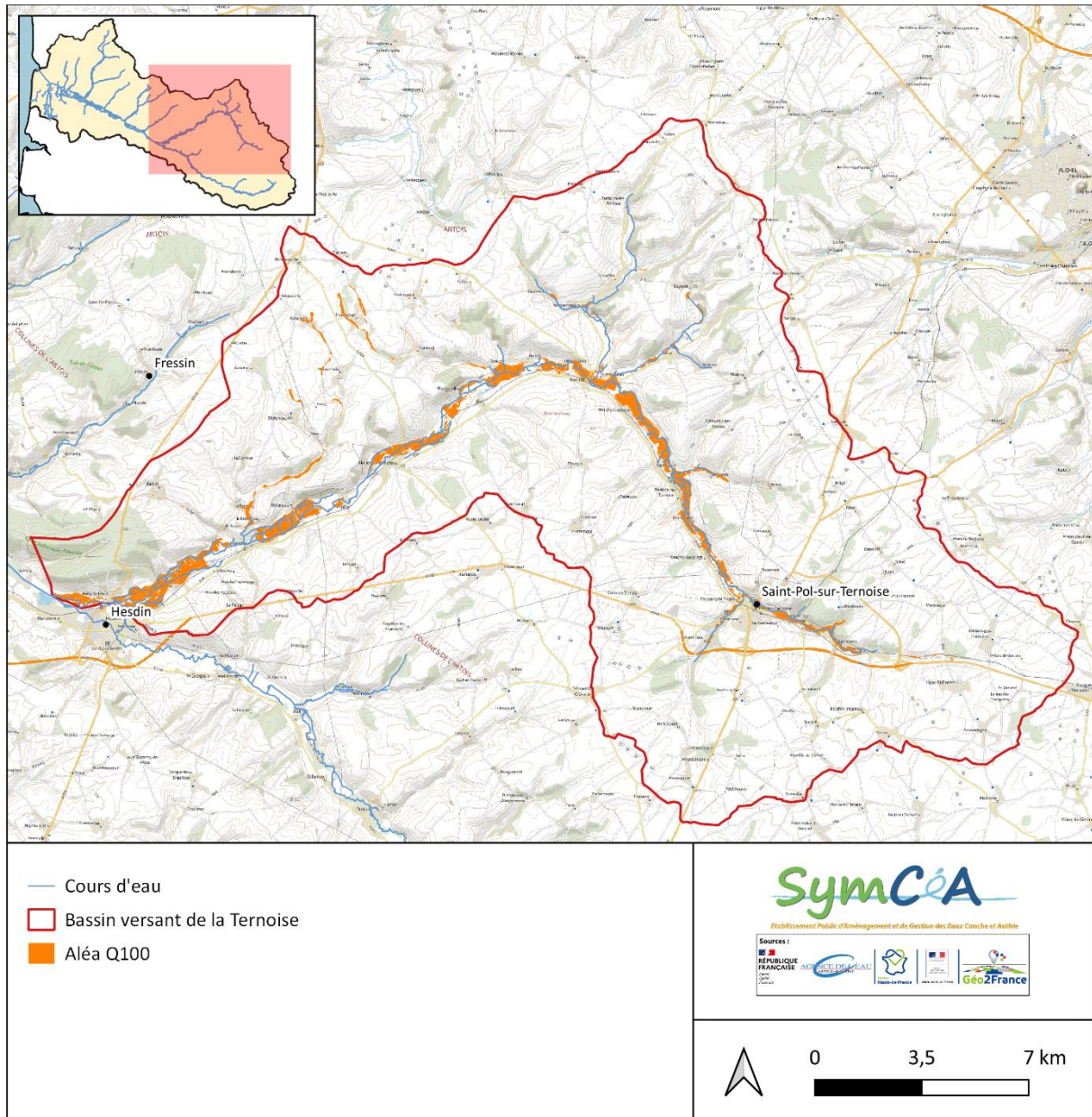
Fascine à Ramecourt



Haie à Heuchin



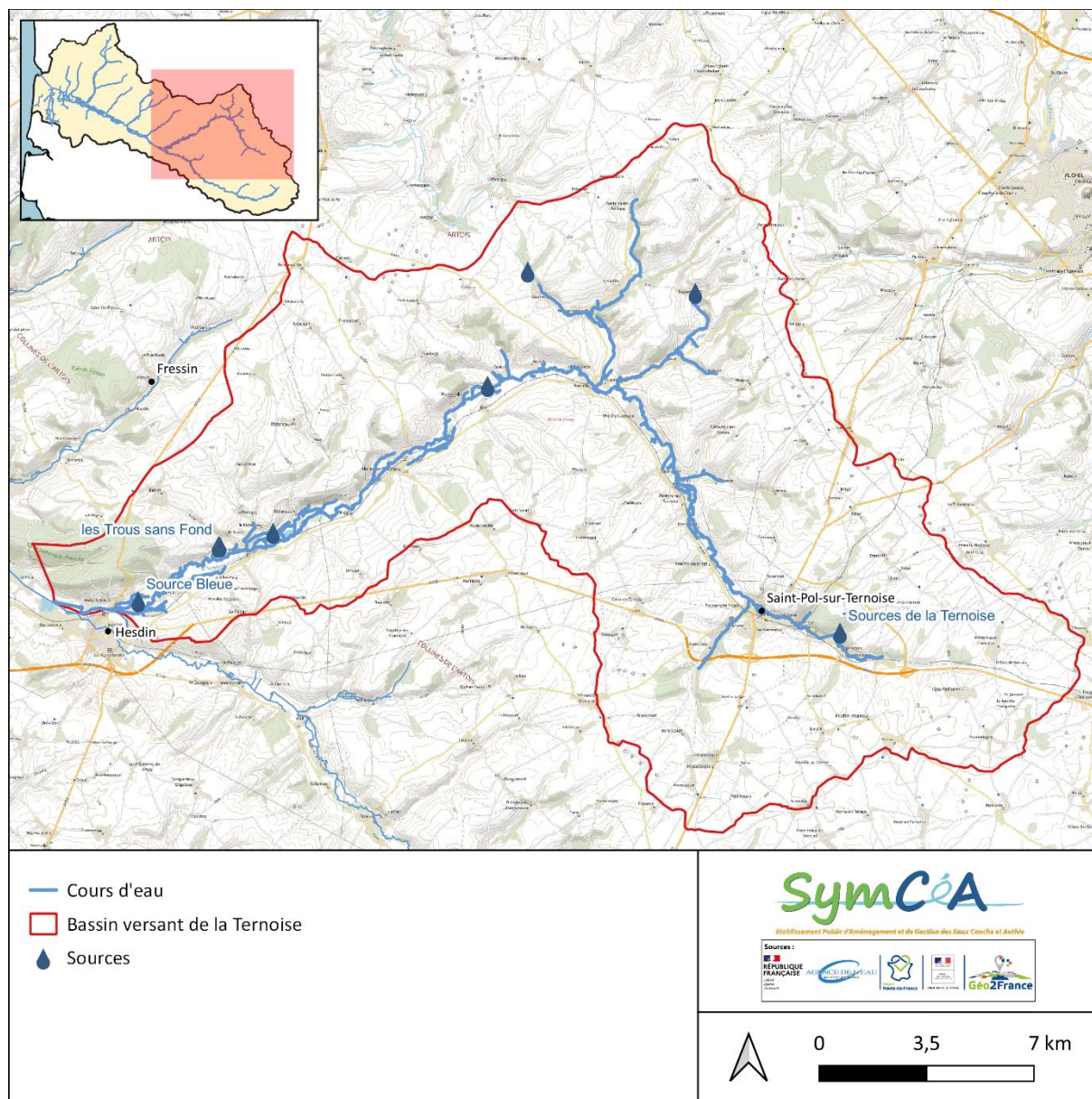
Coulée de boue à Teneur



Aléa Q100 du bassin versant de la Ternoise (Source PAPI de la Canche)

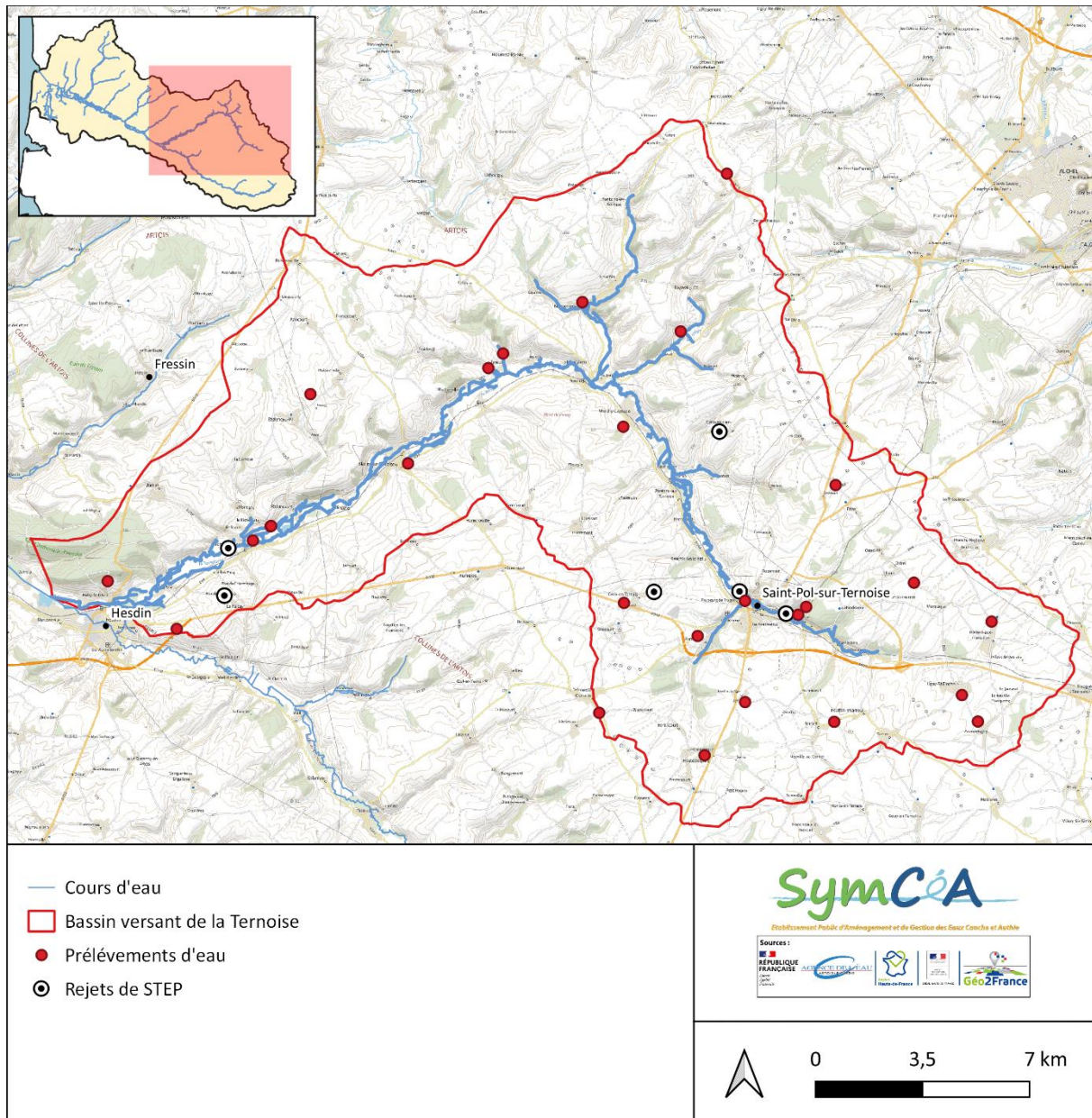
- Aléa Q100 inondation par débordement du cours d'eau qui concerne la quasi-totalité des communes présentes en lit majeur de la Ternoise ;
- Aléa Q100 par ruissellement dans les fonds de vallées rive droite de la partie aval du bassin versant.

Quantité et qualité de la ressource en eau



Sources du bassin versant de la Ternoise

- 9 sources identifiées sur le bassin versant ;
- Impact de la saisonnalité important sur l'Eps, et le Faux ;
- Peu de variations observées sur les débits de la Ternoise (mais tendance à la baisse sur le niveau d'eau).



Prélèvements d'eau potable et industriel, et rejets de STEP du bassin versant de la Ternoise

- 28 prélèvements d'eau souterraine ($4,65 \cdot 10^6$ m³/an prélevés par 3 pompages industriels représentant 30% des prélèvements, et 25 pompages pour la production d'eau potable, représentant 70% des prélèvements) ;
- 3 rejets de STEP directement au cours d'eau ;
- Grande partie du territoire en zonage d'assainissement non collectif.

▪ Evaluation Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

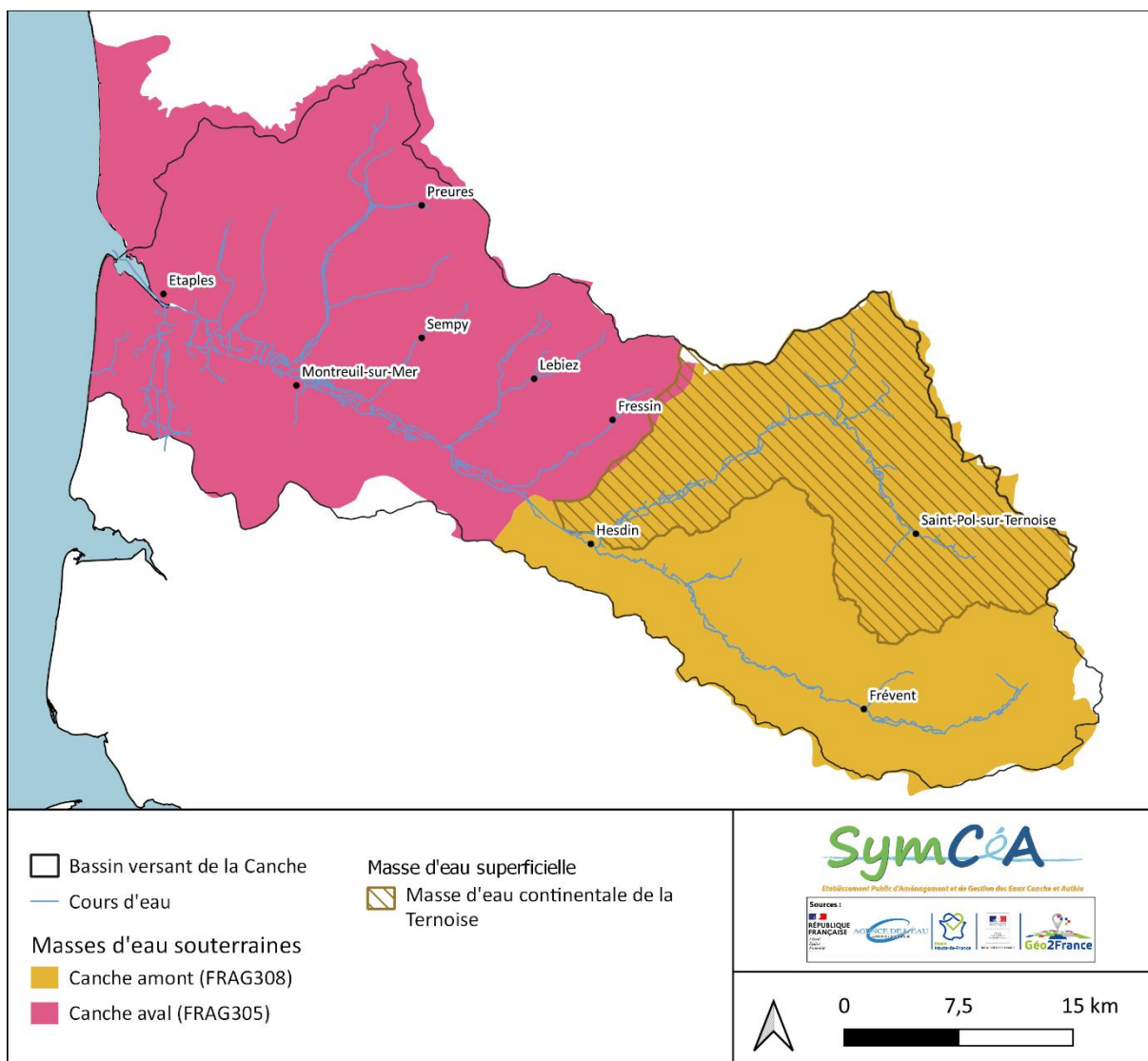
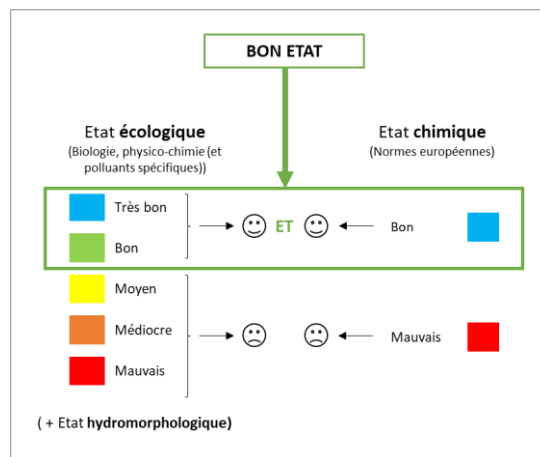
La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) est une directive Européenne. Elle définit un calendrier précis pour que toutes les eaux européennes atteignent un bon état. Elle est traduite dans le droit Français par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA).

Le bon état des cours d'eau est défini par deux axes :

- le bon état écologique,
- et le bon état chimique.

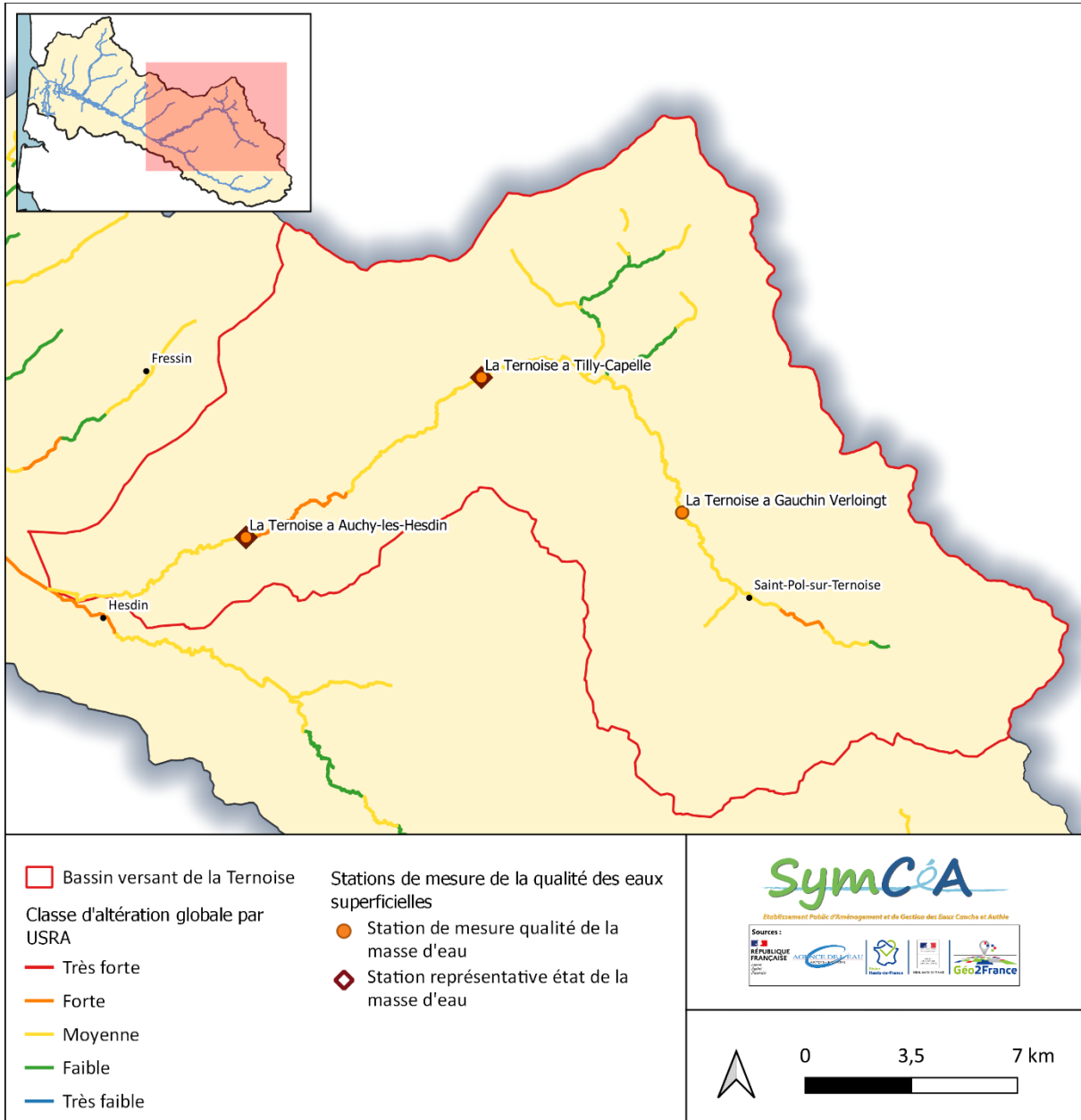
Le bon état écologique est lui-même défini par quatre grandes catégories :

- la qualité biologique,
- la qualité physico-chimique,
- les polluants chimiques spécifiques à l'état écologique et la qualité hydromorphologique (évaluée par le SYRAH-CE), pris en compte uniquement quand les 3 éléments précédents sont en très bon .



Masses d'eau souterraines du bassin versant de la Canche et masse d'eau continentale de la Ternoise

- Etat hydromorphologique moyen (SYRAH-CE 2017) ;
- Etat écologique moyen (critères déclassants : Indice Poisson Rivière (IPR), diatomées, nitrites) ;
- Etat chimique mauvais (notamment lié aux Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) et fluoranthène et cyperméthrine (insecticide)).



Evaluation de l'état hydromorphologique - SYRAH-CE 2017

* **Diatomée** : algues brunes unicellulaires entourée d'une coquille siliceuse qui colonisent les cours d'eau. Ce sont des espèces sensibles à la composition physico-chimique de l'eau.

* **SYRAH-CE** : SYstème Relationnel d'Audit de l'Hydromorphologie des Cours d'Eau.

* **USRA** : Unité Spatiale de Référencement et d'Analyse. Correspond au découpage en tronçons homogènes pour l'évaluation de l'état hydromorphologique à l'échelle européenne.

■ Bilan restauration précédents PGE

- Les cours d'eau du bassin versant de la Ternoise ont été concernés par deux précédents Plan de Gestion Ecologique (PGE) :

PGE	Linéaires concernés	Dates
Ternoise et affluents	60,2 km	2010 - 2020 (renouvelé 1 fois)
Canche et affluents	468 km	2021 - 2026 (en vigueur)

- Les opérations de restaurations réalisées dans le cadre de ces PGE :

	Type de restauration	Linéaire (en m)	Unités
Protection de berges	Pose de clôtures	15 306	
	Mise en place de passages d'hommes		173
	Pose d'abreuvoir pompe		53
	Pose d'abreuvoir bac		1
	Mise en place d'abreuvoir classique		33
	Restauration de berges en génie végétal	797	
	Retrait de protection de berge	60	
Restauration de la ripisylve	Plantation hélophytes		3
	Plantation de ripisylves	20 996	
	Abattage peupliers	1 851	
Amélioration de la continuité longitudinale	Aménagement de franchissements		20
Dynamique du lit mineur	Recharge granulométrique		10
	Restauration de confluence		2

Bilan janvier 2023



Génie végétal sur l'Eps



Pose de clôture et plantation



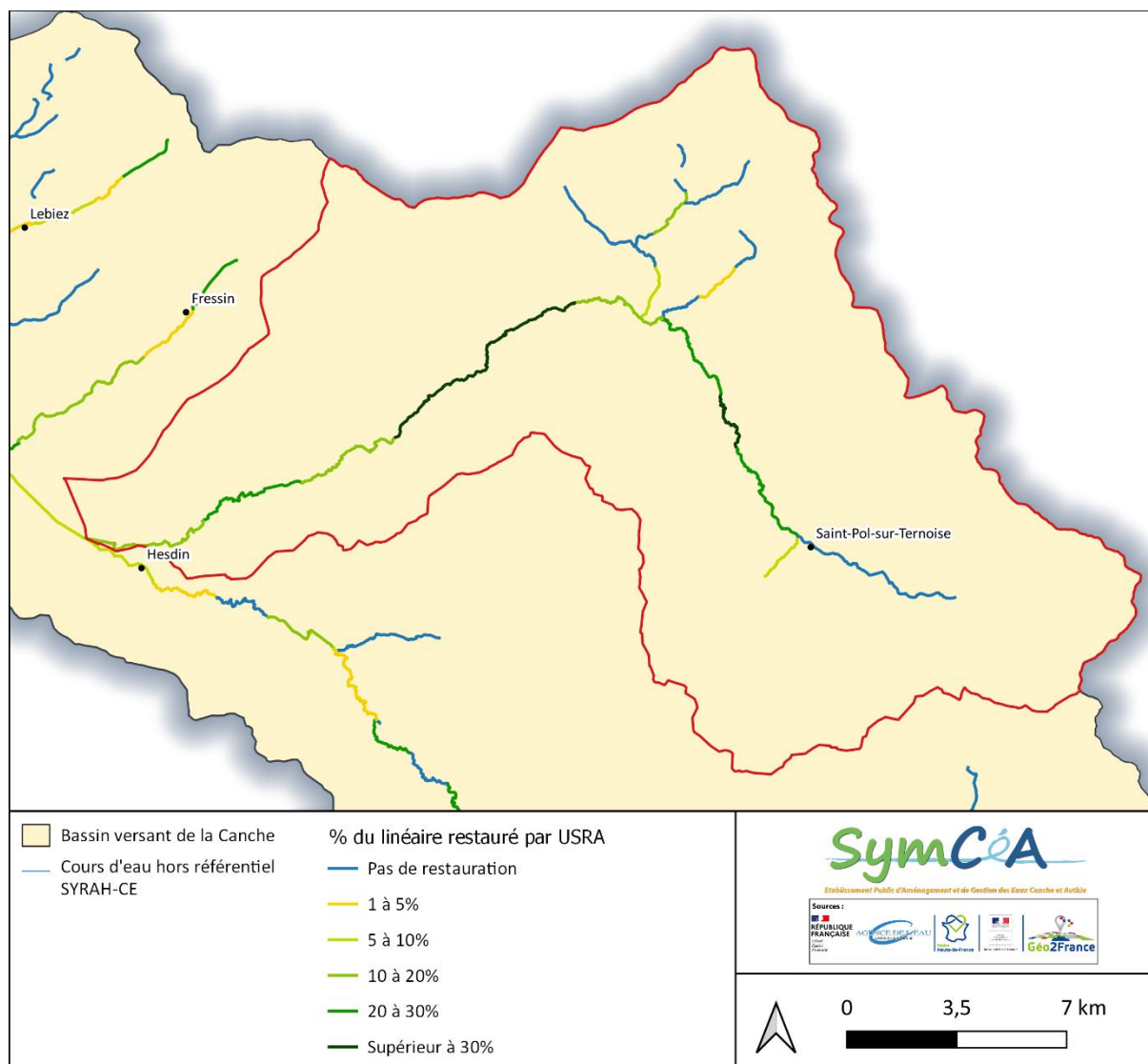
Restauration de la ripisylve sur la Ternoise



Abreuvoir au fil de l'eau

Lors de la mise en œuvre des précédents PGE, la stratégie de restauration de la Ternoise a été la mise en défend du cours d'eau liée à l'identification d'une forte pression de piétinement.

Les actions d'entretien et de restauration ont également été orientées de manière à maintenir la capacité d'accueil des espèces piscicole en tant que cours d'eau pépinière.



Un peu plus de **22 % du linéaire du cours d'eau et des berges** (hors annexes) ont bénéficié, au cours de ces 10 dernières années, d'opérations de restauration sur le bassin versant de la Ternoise.

▪ Entretien réalisé sur la Ternoise et ses affluents 

Opérations d'entretien annuel	
Surveillance réseau	101 km (intégralité du cours d'eau)
Suivi de la ripisylve	40 km
Accessibilité au cours d'eau	30 km
Entretien des passages d'homme	173 points
Entretien du génie végétal	800 m
Faucardage	700 m
Lutte contre les EEE	3 points
Entretien barrage / seuil	9 points
Gestion des embâcles	Intervention en continu



Gestion d'embâcles à Le Parcq en 2022



Entretien de saules têtards



Entretien de la ripisylve

▪ Désordres relevés - phase terrain 2022

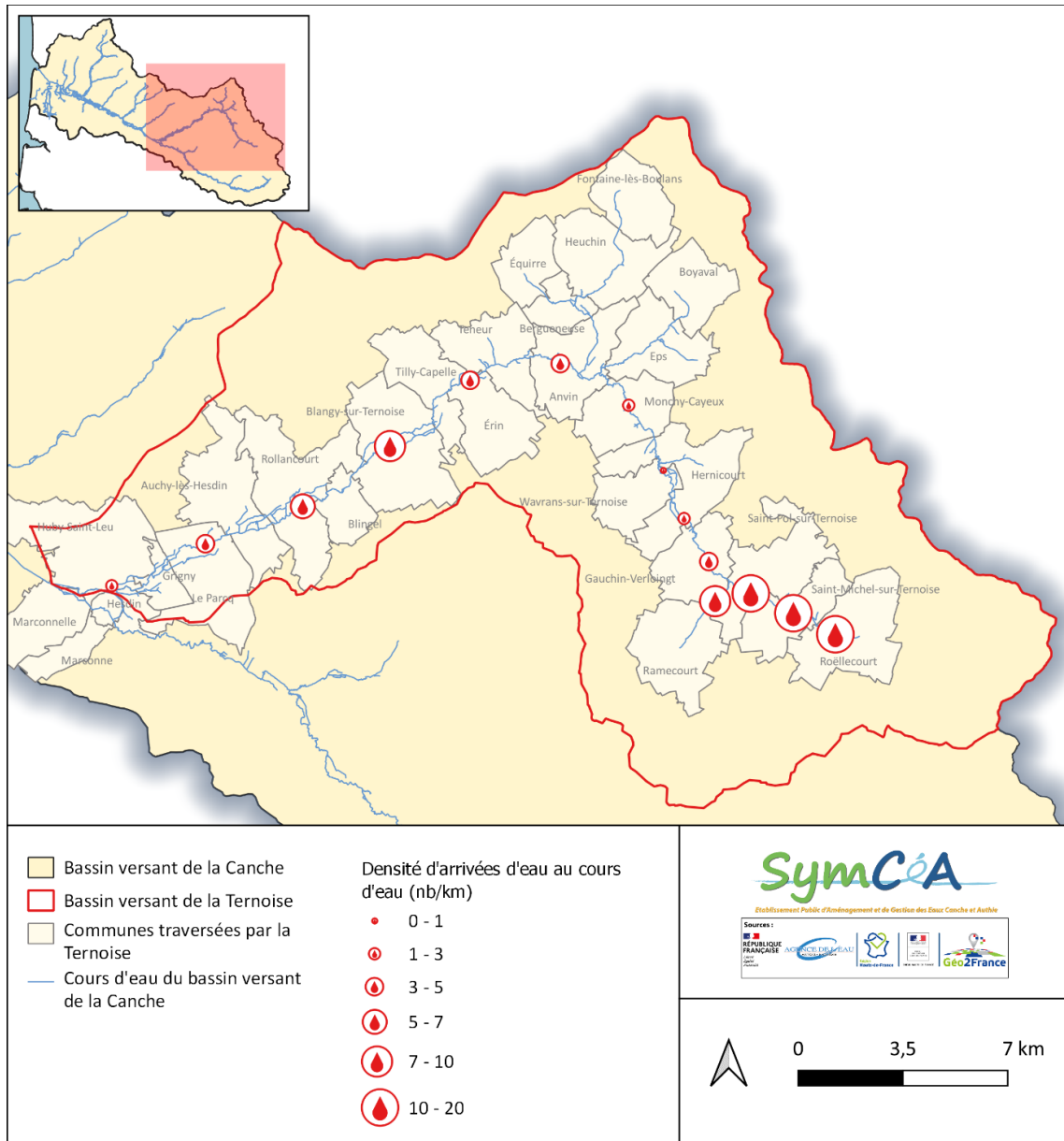
Lit mineur

Données points	Nombre
Atterrissements	30
Connexions	476
Eaux pluviales	147
Plan d'eau	4
Drainage milieux humide	162
Ruissellement	41
Autres enjeux	122
Déchets	118
Persistants (tôles, piquets...)	73
Détritus (dépôts, déchets verts...)	45
Franchissements inadaptés	47
Passage à gué	9
Passage busé	12
Passerelle	26
Obstacles	66
Buse mal calée	10
Clôture en travers	35
Seuil résiduel	16
Autre	5
Total global point	737
Données lignes	Linéaire (m)
Busage	5 546
Colmatage	3 659
Etang sur cours d'eau	561
Recalibrage	573
Surlargeur	981
Total global ligne	11 320



De gauche à droite : Rejets d'eau pluviale ruisseau de Ramecourt à St-Pol-sur-Ternoise, passage à gué sur le Faux à Heuchin, et rejet d'assainissement à Auchy-lès-Hesdin

→ Nombreuses arrivées d'eau (assainissements non-conformes, rejets réseau temps de pluie, etc) impactant la qualité physicochimique et chimique du cours d'eau - **en moyenne 6 rejets/km.**



Densité d'arrivée d'eau au cours d'eau (axe principal) par tronçon SYRAH-CE

→ Données assainissement 2022 - 54% des habitations contrôlées, dont **en moyenne 75% d'installations d'assainissement non-conformes.**

Berges

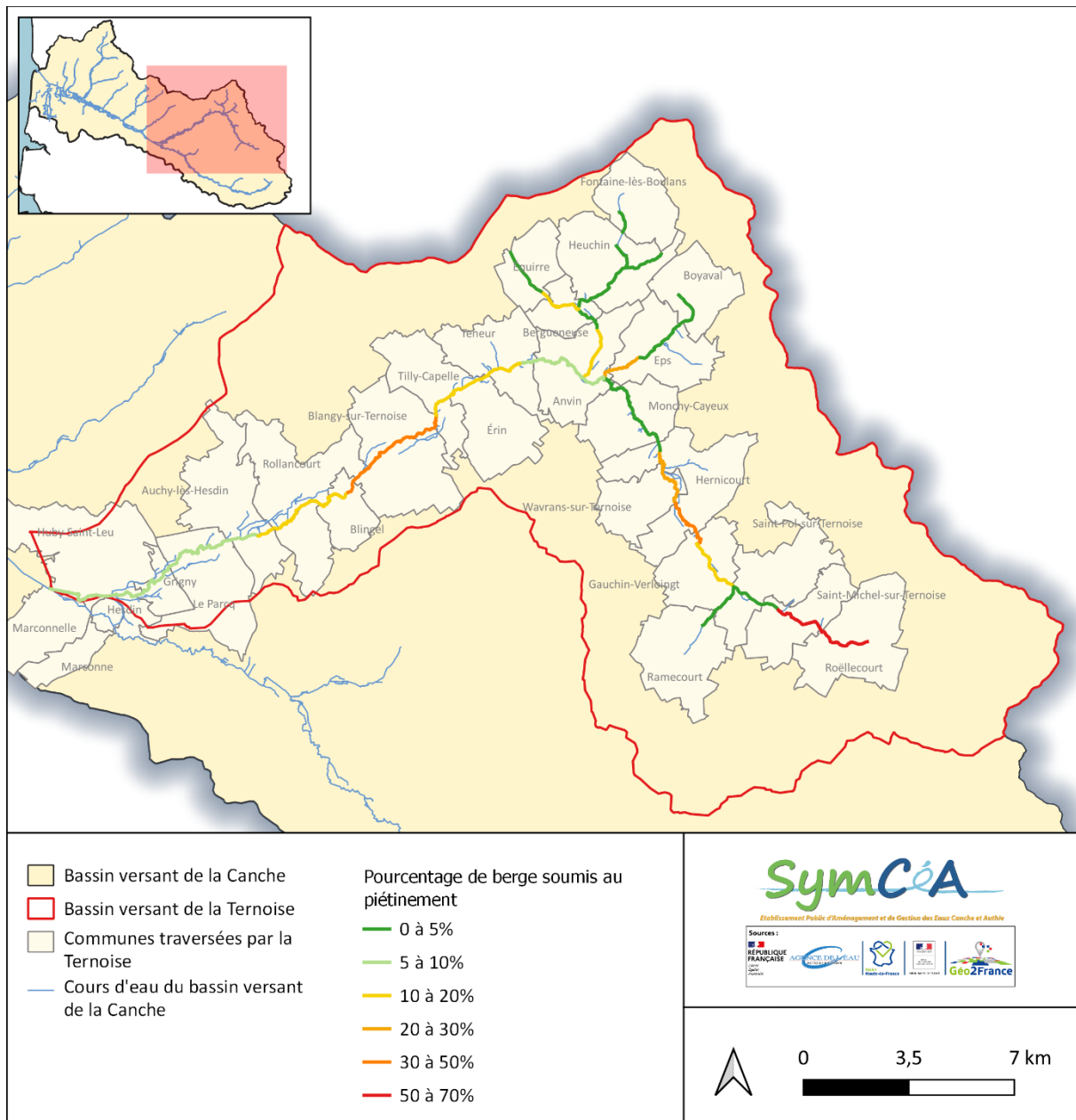
Données lignes	Linéaire* (m)
Clôture	22 396
Mal positionnée	7 483
Absente	14 913
Effondrement de berge	7 848
Erosion	2 700
Piétinement	5 148
Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)	13 999
Rat musqué	13 999
Protection de berge	6 923
Bâche	498
Enrochement	1 038
Maçonnerie	679
Tôles/palplanches	4 708
Total global	51 166

→ Pression rats musqués fortement marquée entre Tilly-Capelle et Rollancourt.



De gauche à droite : Piétinement sur une annexe à Grigny, palplanches sur l'Eps à Eps, et protection de berge sur la Ternoise à St-Pol-sur-Ternoise

→ Pression du piétinement bovin sur les berges - 15% du linéaire du cours d'eau principal impacté.



Taux de berges impactés par le piétinement animal par tronçon SYRAH-CE

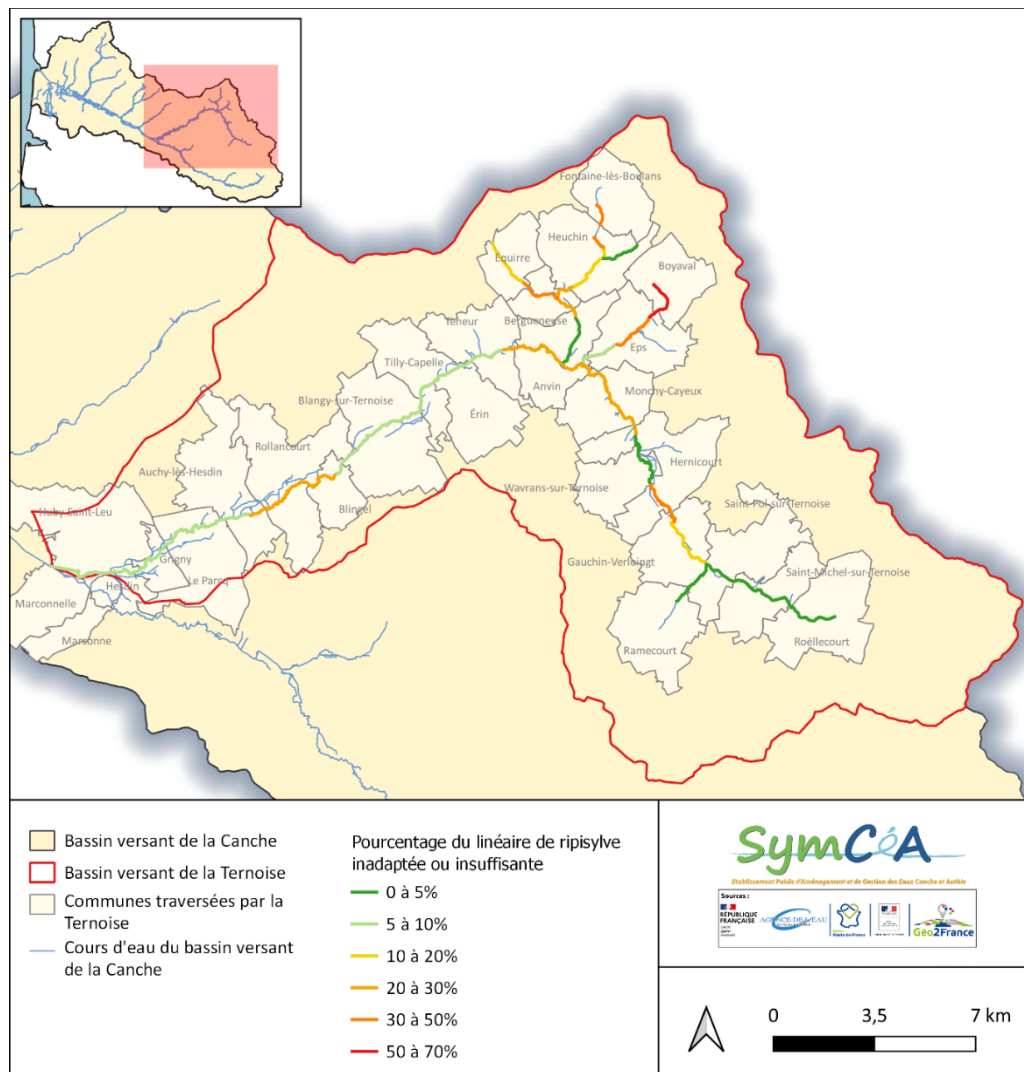
Ripisylve

Données lignes	Linéaire* (m)
Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)	15 789
Balsamine	910
Renouée du japon	257
Sumac	3
Rat musqué	13 999
Autre	67
Ripisylve	24 555
Autres espèces	54
Absence de ripisylve	10 163
Conifères	1181
Peupliers	13 158
Total global	40 344



Peupliers à Teneur

- Colonisation par de la Balsamine de l'Himalaya (principalement entre Grigny et la confluence avec la Canche), mais en régression depuis plusieurs années.
- Présence importante de ripisylve non adaptée (peupliers, bambou, conifères), ou insuffisante - **16% du linéaire du cours d'eau principal impacté.**

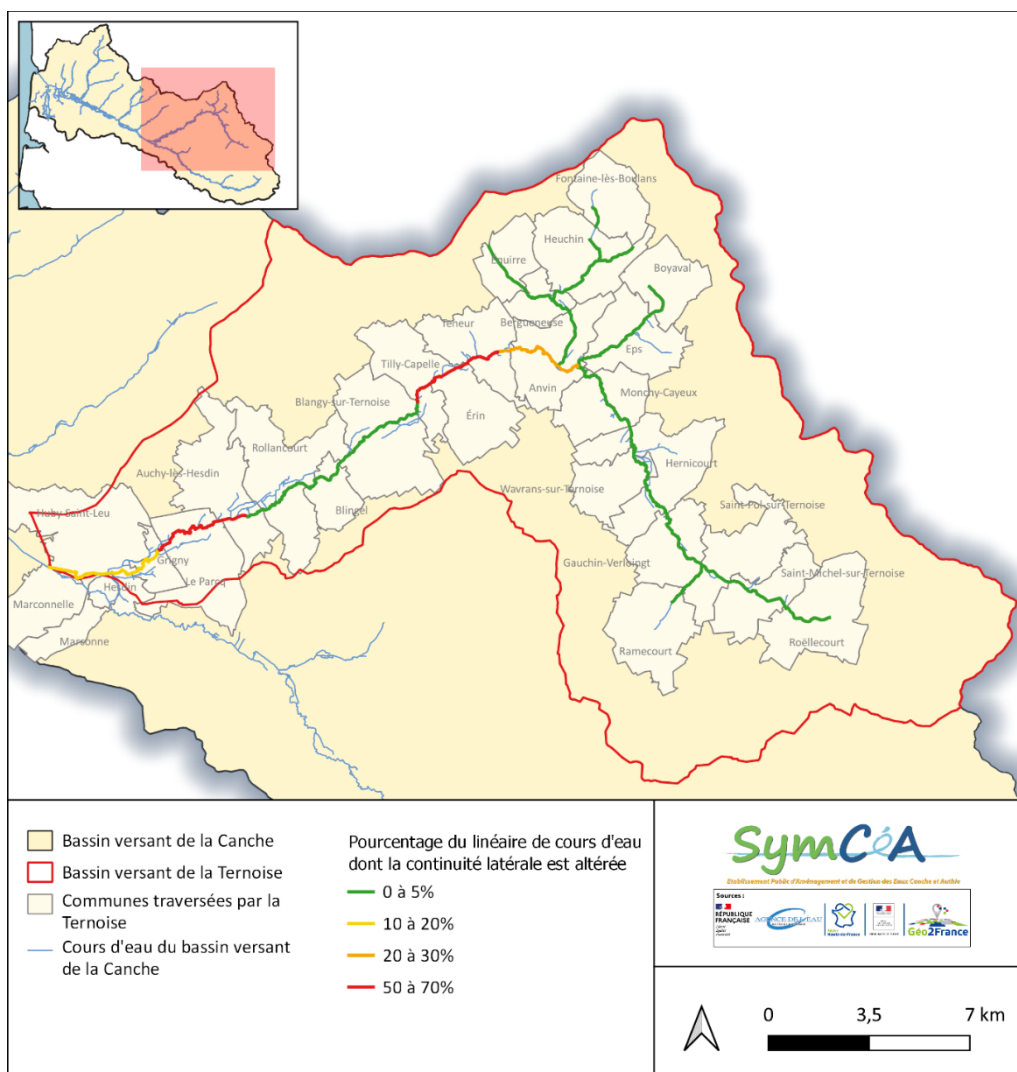


Pourcentage de linéaire de ripisylve non adaptée ou insuffisante par tronçon SYRAH-CE

Lit majeur

Données lignes	Linéaire* (m)
Bande enherbée insuffisante	330
Incision du lit	6 976
Merlon	4 583
Total global lignes	11 889

→ Modification, et rectification important de la rivière, avec par endroits une incision marquée (dégradation de la continuité latérale) - 11% du linéaire du cours d'eau principal impacté.



Pourcentage du linéaire de cours d'eau dont la continuité latérale est altérée (incision, merlon) par tronçon SYRAH-CE

■ Bilan état des lieux - enjeux

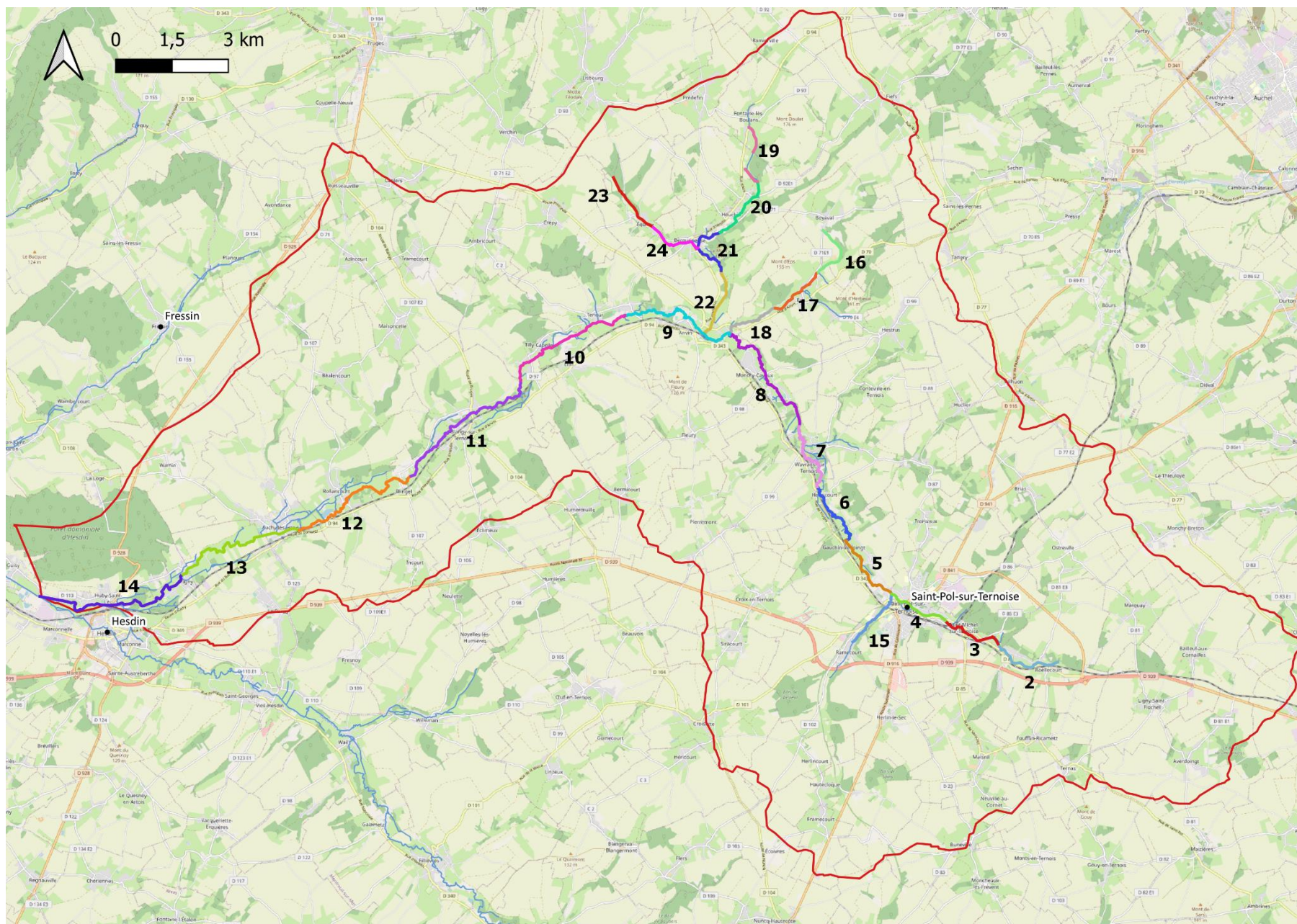


Milieux		
Occupation des sols	Bassin versant agricole, openfields de plateau (culture de maïs, culture de printemps précocée), élevage dans les fonds de vallées.	
Zones humides	Présence importante de zones humides entre Gauchin-Verloingt et Huby-st-Leu. Potentielle sous-détection importante des zones humides sur les têtes de bassin.	
Habitats remarquables	Habitats remarquables qui correspondent aux prairies humides et aux boisements de fond de vallée.	
Aspect piscicole	Milieu remarquable pour la reproduction piscicole, principalement le Faux, et la Ternoise entre Hernicourt et Tilly-Capelle.	
Milieux remarquables	Entité paysagère de la vallée de la Ternoise en aval de St-Pol-sur-Ternoise.	
Pressions		
Obstacles à l'écoulement	Etagement de la rivière marqué lié aux nombreux ouvrages qui ont existés	
Erosion	Coulées de boues récurrentes liées à la typologie des sols et au contexte agricole Nombreux ouvrages déjà existants	
Assainissement	75 % des habitations contrôlées sont non conforme	
Hydrologie quantitatif	Masse eau superficielle	Débits relativement stables, saisonnalité marquée sur les têtes de bassin, notamment l'Eps et le Faux.
	Masse eau souterraine	Prélèvements importants dans la masse d'eau souterraine
Hydrologie qualitatif	Déclassement de l'état écologique en 2022 (état moyen) Nombreuses arrivées d'eau et rejets au cours d'eau	
Hydromorphologie	Lit	Busage important secteur de St-Pol-sur-Ternoise Rectification du lit, notamment lié à la présence ancienne d'ouvrages
	Berges	Certains secteurs encore impactés par le piétinement bovin Artificialisation importantes secteur de St-Pol-sur-Ternoise Pression rats musqués importantes dans les secteurs de marais
	Ripisylve	Présence de peupliers et de secteurs où la ripisylve est insuffisante
	Connexion lit majeur	Incision



La Ternoise à Gauchin-Verloingt

Découpage par tronçons USRA de la Ternoise



Num	Cours d'eau	ID_USRA	Longueur (m)	Lit mineur				Berge			Ripisylve		Lit majeur	
				Taux de plan d'eau sur le cours d'eau	Densité de connexion à des plans d'eau (nb/km)	Densité exutoire de ruissellement et d'eau pluviale(nb/k m)	Densité d'arrivées d'eau (nb/km)	Taux de berge artificialisée	Taux de berges soumis au piétinement animal	Taux de berge impactée par les rats musqués	Taux de ripisylve inadaptée ou insuffisante	Taux de berge colonisée par des EEE végétales	Densité d'exutoire de drainage (nb/km)	Taux du linéaire de cours d'eau dont la continuité latérale est altérée
1	Ternoise	E5-6208-66	645,77	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
2	Ternoise	E5-6209-17	2068,21	0%	0	5,3	11,1	3%	63%	0%	4%	0%	0,5	0%
3	Ternoise	E5-6206-311	1756,24	0%	0	6,8	15,4	5%	55%	0%	5%	0%	0	0%
4	Ternoise	E5-6207-296	1805,07	0%	0	4,4	13,8	43%	0%	1%	4%	3%	0	0%
5	Ternoise	E5-6210-21	2260	0%	0,44	1,8	3,5	7%	11%	0%	18%	2%	0,9	0%
6	Ternoise	E5-6210-8	2260	0%	0	0	1,8	0%	43%	0%	33%	0%	1,8	3%
7	Ternoise	E5-6211-288	2560,6	0%	0	0	0,4	3%	22%	0%	2%	0%	0,4	1%
8	Ternoise	E5-6215-301	3971,66	0%	0	1,0	1,3	0%	1%	1%	25%	0%	0,3	0%
9	Ternoise	E5-6215-320	3971,67	0%	0	2,0	3,5	2%	9%	2%	23%	1%	0,3	25%
10	Ternoise	E5-6215-321	3971,67	0%	0,25	1,8	4,8	1%	12%	1%	5%	1%	2,0	54%
11	Ternoise	E5-6216-22	4717,75	0%	0,21	2,5	9,8	1%	37%	25%	10%	0%	4,5	0%
12	Ternoise	E5-6213-7	4368,91	0%	0	1,4	6,7	3%	11%	34%	25%	0%	1,2	0%
13	Ternoise	E5-6213-6	4368,91	0%	0	0,9	4,6	14%	9%	4%	7%	0%	0,7	56%
14	Ternoise	E5-6214-337	4972,05	0%	0	0,2	1,4	14%	9%	9%	6%	10%	1,0	19%
15	Pronay	E5-500659-202	1794,3	0%	0	6,13	8,9	24%	3%	0%	1%	2%	0	0%
16	Eps	E5-500660-200	1709,92	0%	0	/	/	1%	4%	0%	58%	0%	/	0%
17	Eps	E5-500660-199	1709,92	0%	0	/	/	14%	1%	0%	40%	0%	/	2%
18	Eps	E5-500660-198	1709,92	0%	0	/	/	1%	22%	0%	10%	0%	/	0%
19	Faux	E5-500656-205	1243,19	0%	0	/	/	3%	4%	0%	42%	0%	/	0%
20	Faux	E5-500661-197	1994,49	0%	0	/	/	7%	4%	0%	11%	0%	/	0%
21	Faux	E5-500661-196	1994,49	0%	0	/	/	9%	2%	0%	22%	0%	/	0%
22	Faux	E5-500661-195	1994,49	0%	0	/	/	4%	19%	0%	3%	0%	/	0%
23	Fossé d'Equirre	E5-500657-204	1694,46	0%	0	/	/	0%	0%	0%	13%	0%	/	0%
24	Fossé d'Equirre	E5-500657-203	1694,46	0%	0	/	/	31%	18%	0%	40%	0%	/	0%